

Bulletin d'adhésion 2025

Les adhérents d'Auteurs des Hauts de France - ADAN se répartissent en deux collèges.

- **Le premier collège** réunit les auteurs
- **Le second collège** réunit les professionnels et experts de l'écrit qui exercent « des activités connexes ou complémentaires aux activités littéraires et de l'écrit ».

Collège 1 : Auteur

Il faut être majeur, (ou mineur autorisé par signature et accord parental)

- Et avoir publié au moins un ouvrage (à compte d'éditeur, à compte d'auteur ou auto-édité),
- Et remplir **au moins UNE** des 5 conditions suivantes :
 - Être né dans les Hauts-de-France
 - Habiter dans les Hauts-de-France
 - Être édité par un éditeur des Hauts-de-France
 - Avoir publié un ouvrage en lien avec les Hauts-de-France
 - Appartenir à la communauté francophone de Belgique, frontalière avec les Hauts de France, et manifester le désir de participer à la vie littéraire et artistiques des Hauts de France

NOM (et/ ou pseudo)	
PRÉNOM	
ACTIVITE /COLLEGE (Liste ci-joint)	<input type="radio"/> Collège 1 : Auteur Oui Non <input type="radio"/> Collège 2 : Professionnels et experts de l'écrit Oui ... Non ... Merci de préciser votre collège et votre activité à partir de la liste
ADRESSE POSTALE	
N° TÉL	
ADRESSE COURRIEL	
Votre page auteur	Afin de nous permettre de créer votre page auteur, il vous faut adresser à duclercqantoine@gmail.com Les documents suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Biographie, sous format Word - Résumés des ouvrages, sous format Word - Premières de couverture de vos ouvrages, sous format JPEG - Photo de vous-même, sous format JPEG - Eventuellement articles de presse, sous format JPEG - Merci de respecter les différents formats pour faciliter le travail des administrateurs du site

Le montant de l'adhésion 2025 est de 30 Euros (valable pour le dernier quadrimestre 2024 et toute l'année 2025 pour une adhésion signée à partir du 1/09/2024. **Règlement par virement** – à défaut par chèque à l'ordre de l'ADAN (à joindre à ce bulletin et à expédier par courrier à l'adresse ci-dessus : Mme Sylvie Bocquet)



Collège 2 : professionnels et experts de l'écrit

Il faut être majeur (ou mineur autorisé par signature et accord parental)

▪ Et remplir **au moins UNE** des 5 conditions suivantes :

- Être né dans les Hauts-de-France
- Habiter dans les Hauts-de-France
- Exercer son activité depuis les Hauts-de-France
- Compter une clientèle localisée ou en lien avec les Hauts-de-France
- Appartenir à la communauté francophone de Belgique, frontalière avec les Hauts de France, et manifester le désir de participer à la vie littéraire et artistiques des Hauts de France

▪ Et exercer l'une des activités suivantes

Association culturelle	Illustrateur
Art thérapeute	Journaliste de presse et d'entreprise
Blogueur littéraire	Libraire
Bibliothécaire et conservateur	Marionnettiste
Biographe	Metteur en scène
Correcteur / relecteur	Photographe
Conteur	Plasticien- ne
Directeur artistique	Organisateur salon et évènement littéraire
Ecrivain public	Prête plume (auteur au service et pour le compte de ...)
Editeur	Scénariste
Graphiste	Traducteur
Graveur-se	

Nous consulter si votre activité ne figure pas dans cette liste : ADAN@orange.fr

Votre page	<p>Afin de nous permettre de créer votre page, merci d'adresser à duclercqantoine@gmail.com</p> <p>Les documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Biographie, sous format Word - Résumés des activités et prestations de services proposées sous format Word - Présentations de vos références professionnelles sous Word - Article de presse (original numérique), sous format PDF ou JPEG <p>Toutes autres informations permettant de valoriser votre activité</p> <p align="center">L'ADAN restant seul juge de l'opportunité de leur publication,</p> <p>Merci de respecter les différents formats pour faciliter le travail des administrateurs du site</p>
-------------------	---

Ce bulletin est à compléter et à adresser :

- **Sous pdf par mail à :** csbocquet@gmail.com
- **ou par courrier** à Mme Sylvie Bocquet Secrétaire Auteurs des Hauts de France
70 rue Lieutenant Jacques Colin 59790 Ronchin

Pour régler par virement :

IBAN : FR76 1350 7001 0030 7152 2192 621 - (BIC) : CCBPFRPLIL

Siège social : ASS ASSOCIATION DES AUTEURS DU 71 RUE LUCIEN VISEUR 59290 WASQUEHAL

Le montant de l'adhésion 2025 est de 30 Euros (valable pour le dernier quadrimestre 2024 et toute l'année 2025 pour une adhésion signée à partir du 1/09/2024. **Règlement par virement** – à défaut par chèque à l'ordre de l'ADAN (à joindre à ce bulletin et à expédier par courrier à l'adresse ci-dessus : Mme Sylvie Bocquet)